

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



Un Peuple ■ Un But ■ Une Foi

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT



## RAPPORT TECHNIQUE D'ANALYSE DES RESULTATS (HEA Outcome Analysis)

Numéro du  
Rapport : 2

PAYS SENEGAL

Codification :

**Date de l'analyse: du 02 au 04 mars 2021**

**Période couverte par l'analyse : octobre 2020 à  
septembre 2021**

### RESUME

Le Groupe de Travail HEA (GTHEA) a procédé à l'analyse des résultats du HEA du 02 au 04 mars 2021. Compte tenu de la situation sanitaire du pays, marquée par la pandémie à COVID 19, cette rencontre s'est déroulée en ligne.

L'analyse a montré qu'il y'a pas de déficit de survie (DS), ni de protection des moyens d'existence (DPME). Les efforts consentis par le Gouvernement pour soutenir les producteurs frappés par la COVID 19, combinés à la bonne pluviométrie ont permis d'avoir une bonne production agricole et pastorale. Parallèlement à cette situation, il faut souligner également, que les marchés sont bien approvisionnés avec de faibles variations sur les prix des denrées de base dans la plupart des ZME.

Les données sur la production agricole, l'élevage, les marchés et les moyens d'existence ont servi à dresser la situation courante et projetée des ménages vivant dans les treize (13) zones de moyen d'existence (ZME), qui ont été analysées.

Table des matières

<b>RESUME</b> .....	1
<b>I. DESCRIPTION DES ZONES DE MOYENS D'EXISTENCE ANALYSEES</b> .....	3
<b>1.1.</b> Zone de Moyen d'Existence n°3 .....	3
<b>1.2.</b> Zone de Moyen d'Existence n°4 .....	3
<b>1.3.</b> Zone de Moyen d'Existence n°5 .....	3
<b>1.4.</b> Zone de Moyen d'Existence n°6 .....	3
<b>1.5.</b> Zone de Moyen d'Existence n°9 .....	4
<b>1.6.</b> Zone de Moyen d'Existence n°10 .....	4
<b>1.7.</b> Zone de Moyen d'Existence n°11 .....	4
<b>1.8.</b> Zone de Moyen d'Existence n°12 .....	4
<b>1.9.</b> Zone de Moyen d'Existence n°13 .....	5
<b>1.10.</b> Zone de Moyen d'Existence n°14.....	5
<b>1.11.</b> Zone de Moyen d'Existence n°15.....	5
<b>II. Les sources de nourritures et de revenus</b> .....	6
<b>III. Les principaux chocs</b> .....	7
<b>IV. Scénario développé lors de l'analyse</b> .....	8
<b>V. SITUATION ALIMENTAIRE ET PERSPECTIVES</b> .....	8
<b>5. Analyse des résultats par zone de moyen d'existence et par département</b> .....	8
<b>5.1.</b> ZME SN 03 (Matam-Kanel-Podor-Bakel).....	8
<b>5.2.</b> ZME SN 04 (Matam-Kanel) .....	9
<b>5.3. ZME SN 05 (Louga-Kébémér-Tivaoune)</b> .....	10
<b>5.4.</b> ZME SN 06 (Ranérou, Linguère, Podor).....	10
<b>5.5.</b> ZM SN 07 (Fatick, Foundiougne, Mbour).....	11
<b>5.6.</b> ZME SN 08 (Bambey, Diourbel, Mbacké, Fatick, Gossas, Mbour, Thiès).....	11
<b>5.7.</b> ZME SN 09 (Malem Hodar, Koungheul, Koumpentoum, Ranérou, Linguère, Mbacké).....	12
<b>5.8.</b> ZME SN 10 (Kaolack, Kaffrine, Guinguinéo, Malem Hodar, Koungheul, Koumpentoum, Médina Yoro Foula) .....	13
<b>5.9.</b> ZME SN 11 (Ziguinchor, Oussouye, Bignona).....	14
<b>5.10.</b> ZME SN 12 (Sédhiou, Bounkiling, Kolda, Goudomp).....	14
<b>5.11.</b> ZME SN 13 (Goudiry, Tambacounda, Kolda, Vélingara) .....	15
<b>5.12.</b> ZME SN 14 (Tambacounda, Goudiry).....	15
<b>5.13.</b> ZME SN 15 (Kédougou, Saraya, Salémata) .....	16
<b>GLOSSAIRE</b> .....	17

## **I. DESCRIPTION DES ZONES DE MOYENS D'EXISTENCE ANALYSEES**

### **1.1. Zone de Moyen d'Existence n°3**

La production agricole, dans cette zone est moyenne à faible. Elle permet aux pauvres et nantis de couvrir respectivement 33% et 58% de leurs besoins. On y distingue 3 systèmes de cultures : par irrigation, sous pluies et décrue.

Les principales productions agricoles sont : le riz et le maïs irrigués, le sorgho et le mil produits sous pluies mais aussi le niébé, la patate douce et le sorgho cultivés en décrue. L'agriculture est de type familial, en cultures irriguées, les producteurs utilisent des tracteurs, des charrues, des hermes pour le travail du sol. Elles sont pratiquées dans des périmètres irrigués villageois (PIV) où la superficie par exploitant varie entre 0,25 et 0,75 ha (source : SAED1). Les producteurs utilisent des tracteurs, des charrues, des hermes pour le travail du sol.

Les cultures irriguées sont pratiquées durant l'hivernage en contresaison froide et rarement en contresaison chaude à cause de la grande chaleur dans la zone.

L'agriculture de décrue et sous pluies est plus manuelle et utilise des outils traditionnels.

### **1.2. Zone de Moyen d'Existence n°4**

Le profil de la ZME SN 04, porte sur l'année de consommation 2014-2015. Le système de production repose principalement sur l'agriculture pluviale (sorgho, mil et maïs) cependant dans la partie de la zone proche de la SN 03, les populations ont la possibilité de pratiquer des cultures de décrues (sorgho, patate douce et niébé). La production agricole, en année de référence a permis aux très pauvres et nantis de couvrir 18 et 50% de leurs besoins alimentaires.

On y trouve deux saisons : une saison sèche qui va de Novembre à Juin et une saison des pluies qui va du mois de Juillet à Octobre avec une pluviométrie moyenne annuelle comprise dans les isohyètes 300-400 et 400-600mm.

### **1.3. Zone de Moyen d'Existence n°5**

L'année de référence retenue pour le profil de la zone SN 05, porte sur la campagne agricole 2014-2015. L'agriculture constitue la principale activité économique de la zone, elle permet de couvrir 21 à 47% des besoins des ménages. Le système de la production est pluvial, propice à la production des cultures de rente (niébé et arachide). La commercialisation des produits de rente (niébé, arachide) offre à la population une opportunité de revenu très importante.

L'élevage et le transfert viennent en appoint aux moyens d'existence des ménages pauvres et nantis de la zone. L'élevage est de type extensif, et tous les groupes socio-économiques possèdent des animaux de trait.

### **1.4. Zone de Moyen d'Existence n°6**

La ZME n°6 correspond à la zone sylvo-pastorale avec une prédominance de l'élevage. L'agriculture est pratiquée sous pluies sur de petites superficies dans les environs très proches

---

<sup>1</sup> Société d'Aménagement et d'Exploitation du Delta

des campements des éleveurs. Les principales productions agricoles sont : le mil et le maïs sous pluies.

La production agricole permet de satisfaire les besoins caloriques des ménages entre 20 et 33%.

#### **1.5. Zone de Moyen d'Existence n°9**

Les cultures sous-pluies concernent surtout l'arachide, le mil et le maïs cultivés notamment dans les départements de Kounghoul et de Malem Hoddar. L'agriculture a permis de couvrir 36 et 69% des besoins des énergétiques des ménages.

L'élevage extensif est pratiqué dans la zone, particulièrement dans le Sud de la région de Louga et dans le département de Vélingara Ferlo. Toutefois, la main d'œuvre locale est principalement constituée de travailleurs agricoles employés comme manœuvres dans les champs en période pré et post récolte.

#### **1.6. Zone de Moyen d'Existence n°10**

La zone est le pôle de l'agriculture céréalière du Sénégal, c'est une zone de forte production d'arachide qui est la culture de rente combinée avec une grande production de céréales notamment, le mil qui est la denrée la plus consommée mais aussi du maïs.

Les ménages consomment leur propre production six à sept mois après la récolte, ce qui leur permet de couvrir entre 28 et 67% de leurs besoins énergétiques.

La main d'œuvre agricole, très développée, est la principale occupation des chefs de ménages et des saisonniers durant la saison des pluies, et la campagne pré-hivernale.

La commercialisation de l'arachide est la principale source de revenus durant la période de vente de la production.

#### **1.7. Zone de Moyen d'Existence n°11**

L'agriculture dans la zone est pluviale, le riz constitue la principale culture céréalière. Il est destiné exclusivement à la consommation alimentaire des ménages, la production agricole assure entre 41 et 67% des besoins des ménages. La ZME SN11 est aussi une zone de forte production de banane irriguée, d'anacarde et de mangue. La cueillette des fruits forestiers et l'exploitation des autres ressources de la forêt sont aussi d'importantes sources de revenus pour les ménages.

#### **1.8. Zone de Moyen d'Existence n°12**

Dans cette zone, la pluviométrie est également importante et oscille en général entre 800 et 1000 mm. La production agricole est diversifiée et relativement importante. Les principales cultures sont le maïs, le riz, le mil, le sorgho, l'arachide et le coton. La production d'anacarde et de mangues est également importante.

La mécanisation et l'utilisation des intrants agricoles sont favorisées par les appuis apportés à la culture du coton par la SODEFITEX.

La production agricole assure entre 44 et 66% de la couverture des besoins en nourriture des différents groupes socio-économiques.

#### **1.9. Zone de Moyen d'Existence n°13**

Les principales activités économiques se focalisent sur l'agriculture (riz, mil, maïs, arachide, banane), le pastoralisme (bovins, petits ruminants, volaille), l'agroforesterie (cueillette fruits, anacarde, miel, bois, charbon) et la pêche.

La zone est caractérisée par un système de culture pluviale dominant, avec une topographie composée de terres basses et de plaines. Le plan organisationnel de la main d'œuvre agricole se fait en général par des organisations ou des groupements de jeunes dont les prestations sont rétribuées, une partie en nature et l'autre en espèces.

La zone a toujours été une zone d'exode saisonnière des jeunes vers les centres de production agricoles ou industrielle tels que Dakar, Richard Toll, Saloum, Ziguinchor, Anambé etc. De nos jours, cet exode est toujours vécu même s'il y a quand même une légère baisse.

La pluviométrie moyenne annuelle varie entre 900 et 1300 mm, avec une saison sèche qui va du mois de novembre à Avril, et une saison humide de mai à Octobre.

#### **1.10. Zone de Moyen d'Existence n°14**

La zone est caractérisée par un système agropastoral avec des spéculations telles que le maïs, le mil (notamment au Sud) le béréf (au Nord), le sorgho et l'arachide. Elle permet de couvrir 33 et 72% des besoins des ménages.

L'agriculture vivrière est strictement pluviale et se fait sur de petites superficies protégées de branchages d'épineux à côté des habitations, avec plus ou moins l'existence d'une traction équine et bovine.

Dans cette zone, l'élevage est de nature extensif et transhumant (fumure et vente de bétail et de sous-produits d'élevage) dont les troupeaux sont constitués de bovins, de petits ruminants et l'abreuvement du cheptel est assuré par les forages pastoraux et mares temporaires.

Ainsi, pendant la période allant de fin Juillet au mois de Novembre/Décembre correspondant à la saison humide, les troupeaux vivent dans la zone et le reste de l'année, les bergers s'adonnent à la transhumance et vont principalement vers les régions de Kaffrine, Kédougou et Tambacounda et la région de Kayes au Mali, à la recherche de pâturages.

#### **1.11. Zone de Moyen d'Existence n°15**

La ZME SN15 est une zone où on constate la densité la plus faible du Sénégal estimée en moyenne à 9 habitants au km<sup>2</sup> malgré la présence de potentialités énormes (minières, hydriques, ressources forestières, etc.).

La zone se caractérise principalement par des terres basses, une zone fluviale, une abondante forêt, une forte présence de minéraux, du bois, la pratique de la chasse et le tourisme cynégétiques.

L'agriculture est en majorité pluviale, les façons culturales comme le labour sont faites manuellement, avec une utilisation légère de la traction animale pour certaines opérations

culturelles. Les principales cultures sont le maïs, le fonio et le coton et les emblavures rizicoles existent grâce aux aménagements de certains projets. En milieu rural, la zone est caractérisée par l'utilisation de la main d'œuvre familiale essentiellement utilisée dans les champs de maïs, de coton, dans l'élevage de bovins et de petits ruminants. Les potentialités agricoles sont importantes dans la ZME malgré la forte concurrence avec l'exploitation de l'or.

## **II. Les sources de nourritures et de revenus**

### **2.1. Les sources de nourriture**

Dans les onze (11) zones analysées, l'agriculture et les achats constituent les sources de nourriture des ménages.

Dans le nord du pays où il ne pleut pas beaucoup, les ménages des ZME n°3, n°4, n°5 et n°6 comptent principalement sur les achats pour satisfaire leurs besoins alimentaires. Dans la zone 6, la consommation de produits du bétail est très importante, elle couvre 40% des besoins des ménages de cette zone. Dans le centre, l'est et le sud du Sénégal où l'on retrouve les ZME n°9, n°10, n°11, n°12 et n°15 on constate que la première source de nourriture c'est l'agriculture.

### **2.2. Les sources de revenus**

Les revenus des ménages, de la ZME SN 03 proviennent principalement des transferts, de l'agriculture, de la vente du bétail pour tous les groupes socio-économiques. Ces activités, profitent plus aux nantis qui en tirent les plus gros revenus. Le petit commerce procure également des revenus surtout aux nantis et aux moyens. Le travail agricole et la construction, sont l'apanage des très pauvres et pauvres, qui comptent principalement sur ces activités pour avoir des revenus.

Les ménages de la ZME n°4 tirent leurs revenus principalement du transfert d'argent, de la vente de bétail, de l'auto-emploi.

Les revenus des ménages dans la ZME 5, proviennent de l'auto-emploi, le transfert, la vente de bétail et la vente de récoltes. Les transferts d'argent, la vente de bétail et de récoltes, profitent plus aux nantis qu'aux pauvres. Ces derniers comptent plus sur l'auto-emploi et l'argent envoyé par les exodants pour se constituer un revenu.

Dans la ZME n°6, les revenus des ménages proviennent essentiellement de la vente du bétail et du lait et de ses sous-produits. Les nantis et les moyens, obtiennent l'essentiel de leurs revenus de la pratique de ces activités. L'exploitation forestière (vente de bois de chauffe et de charbon) et le travail agricole fournit des revenus mais surtout aux Très Pauvres et Pauvres.

Les nantis et les moyens de la ZME n°9, comptent principalement sur l'agriculture (vente des récoltes) qui représente respectivement 45 et 43% de leur revenu total et la vente de bétail. Pour les très pauvres et pauvres, l'emploi (la migration de la main d'œuvre, la main d'œuvre agricole et la maçonnerie) constitue la première source de revenu il représente 36 et 25% de leur revenu. Les autres sources de revenus, sont la vente de bétail, l'auto-emploi et le petit commerce principalement.

La zone SN 10, constitue le bassin arachidier du Sénégal. L'agriculture occupe une place principale dans la vie des ménages. Les ventes de récoltes représentent 51% et 50% des revenus des nantis et des moyens respectivement et 18% et 20% du revenu total des pauvres et des très pauvres. L'auto-emploi dans cette zone est très important, avec la vente des résidus de récoltes, notamment la fane d'arachide.

Au niveau de la ZME n°11, les revenus de tous les groupes socio-économiques sont procurés principalement par la vente de l'anacarde des mangues, du vin de palme et des porcs. Mais les Nantis et les Moyens en tirent davantage en comparaison avec les Pauvres et les Très Pauvres.

Les Pauvres et les Très Pauvres tirent des revenus du travail agricole (labours, sarclage, binage, récolte et battage) mais aussi de la vente de produits artisanaux (balais, paniers, sacs) qui sont fait à base de feuille de palmier et de rôniers.

Dans la ZME n°12, les Nantis et les Moyens qui cultivent de grandes superficies d'arachide et de coton, tirent l'essentiel de leur ressource de la vente de ces deux spéculations.

Les ventes du bétail et de la volaille sont des sources de revenus relativement importantes pour tous les groupes socio-économiques. La vente de bois de chauffe et de charbon, génère des revenus importants pour les Pauvres et les Très Pauvres.

Comme dans toutes les zones agricoles, l'agriculture dans la ZME 13 représente la première source de nourriture des moyens et des nantis. Les ventes de récoltes représentent respectivement 31 et 45% du revenu total des moyens et des nantis. Les très pauvres et pauvres comptent quant à eux, comptent sur l'auto emploi qui représente respectivement 36 et 30% de leur revenu total. Les autres sources de revenus des ménages de la zone sont : la vente de bétail et l'emploi principalement.

Les revenus, dans la zone 14, sont issus de la vente de bétail, de récoltes et la vente de bois. Les nantis et les moyens comptent sur la vente de bétail, qui constitue leur première source de revenu, et la vente des récoltes. Les très pauvres et pauvres comptent sur l'auto emploi principalement.

Les sources de revenus chez les nantis et les moyens dans la zone 15, sont la vente de bétail et des récoltes principalement. Chez les très pauvres et les pauvres les revenus proviennent essentiellement de l'auto-emploi, de la cueillette.

### III. Les principaux chocs

Les principaux chocs sont résumés dans le tableau –ci-dessous.

ZME	Principaux chocs
3	<ul style="list-style-type: none"><li>-Les inondations entraînant les pertes des cultures et le lessivage des sols ;</li><li>-L'érosion des berges et ravinements dus aux eaux de ruissellement</li><li>-La mauvaise pluviométrie (Installation tardive des pluies, insuffisance de pluies au moment des semis, mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace) ;</li><li>- La non disponibilité d'intrants de bonne qualité et leur coût élevé ;</li><li>-Les déprédateurs (oiseaux ravageurs surtout pour le sorgho)</li></ul>
4	<ul style="list-style-type: none"><li>-Mauvaise pluviométrie (manque de pâturages)</li><li>-vol de bétail</li><li>-Maladies épidémiques du bétail</li></ul>
5	<ul style="list-style-type: none"><li>-Attaque de ravageurs</li><li>- Mauvaise pluviométrie</li></ul>

6	-Epizooties ; -Vols de bétail ; -Feux de brousse.
9	-Attaque de ravageurs -Vol de bétail
10	- Sécheresse avec une installation tardive des pluies ou insuffisance de pluies au moment des semis et une mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace ; - Salinité de certaines zones productives ; Maladie du bétail ; - Manque de débouchés ; - Vol du bétail accentué.
11	-Sécheresse avec une installation tardive des pluies ou insuffisance de pluies au moment des semis et une mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace ;  - Salinité des rizières qui occasionne des rendements faibles ou rendant incultes certaines zones productives.
12	-Sécheresse avec une installation tardive des pluies ou insuffisance de pluies au moment des semis et une mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace ; -Dégâts de la mouche des fruits du manguier, chute des prix de l'anacarde, manque de débouchés.
13	-Attaques de ravageurs ; -Vol de bétail ;
14	-Attaques de ravageurs
15	-Inondations -pauses pluviométriques

#### IV.Scénario développé lors de l'analyse

Les scénarii ci-dessous ont été développés lors de la session d'analyse :

- Hypothèse de hausse des prix des denrées de base (riz, mil, sorgho, maïs) durant la période de soudure ;
- Appréciation de la production agricole sur la base des données prévisionnelles des productions agricoles ;
- Taux de croît du cheptel.

#### V. SITUATION ALIMENTAIRE ET PERSPECTIVES

##### 5. Analyse des résultats par zone de moyen d'existence et par département

###### 5.1. ZME SN 03 (Matam-Kanel-Podor-Bakel)

Dans la ZME SN 03, les cultures irriguées occupent une place importante dans l'économie des ménages. Cette année, les bonnes productions de maïs et de riz (tableau 1), ont permis de couvrir les besoins alimentaires des populations. Les apports provenant de la vente du bétail et

des autres sources de revenus ont contribué à renforcer les moyens d'existence. On note également une augmentation des prix des denrées de bases (tableau 1).

**Tableau 1 : Paramètre clés<sup>2</sup> de la SN 03 (Podor, Matam, Kanel, Bakel)**

Quantité		Prix consommation	
Production agricole		Spéculations	
<b>Mil</b>		Riz	105%
Linguère	90%	Mil	118%
Podor	35%	Maïs	107%
Ranérou	82%	<b>Vente Bétail</b>	
Maïs		Bovin	135%
BAKEL	160%	Caprin	120%
KANEL	311%	Ovin	185%
MATAM	46%	<b>Vente lait de vache</b>	100%
PODOR	53%	Autres sources de revenu	
<b>Riz</b>		Construction	119%
BAKEL	37%	Main d'œuvre	125%
KANEL	131%	Pêche	100%
MATAM	165%	Taille bovin début année	105%
PODOR	108%	Taille Petit ruminant début année	116%

Source : SECNSA, Outcome Analysis Mars 2021

### 5.2.ZME SN 04 (Matam-Kanel)

Les hausses sur la production agricole, ont été favorisées par la bonne pluviométrie et le soutien apporté par l'Etat aux producteurs à travers la subvention des intrants. Comparé à l'année de référence (2014-2015) les productions agricoles ont fortement augmenté. Dans cette zone où l'élevage, occupe une place prépondérante dans la vie des populations, l'augmentation des revenus tirés de la vente du bétail, a contribué au renforcement des moyens d'existence des ménages (tableau 2).

**Tableau 2 : Paramètres clés de la SN 04 (Matam-Kanel)**

Quantité		Prix consommation	
Production agricole		Spéculations	
<b>Mil</b>		<b>Riz</b>	
Matam	335%	Matam	115%
Kanel	180%	Kanel	115%
<b>Sorgho</b>		<b>Mil</b>	
Matam	540%	Matam	118%
Kanel	1081%	Kanel	118%
<b>Arachide</b>		Bovin	146%
Matam	104%	Caprin	167%
Kanel	5293%	Ovin	171%
Taille bovin début année	105%	Autres sources de revenus	

<sup>2</sup> Indicateurs qui renseignent sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des ménages vivant dans une Zone de moyens d'existence

Taille Petit ruminant début année	116%	Maçonnerie	167%
-----------------------------------	------	------------	------

Source : SECNSA, Outcome Analysis Mars 2021

### 5.3.ZME SN 05 (Louga-Kébémér-Tivaouane)

A l'image des autres ZME, les productions agricoles ont connu des hausses exponentielles dans la SN 05 (tableau 3). Les prix du kilogramme de niébé et d'arachide sont en faveur des producteurs avec des variations respectives de +33 et 50% par rapport à l'année de référence. Les prix du bétail, sont aussi en faveur des éleveurs dans l'ensemble des départements de la zone (cf tableau 3).

**Tableau 3 : Paramètres clés de la SN 05 (Louga-Kébémér-Tivaouane)**

Quantité		Prix consommation	
Production agricole		Spéculations	
<b>Mil</b>		<b>Riz</b>	
Louga	612%	Louga	115%
Kébémér	291%	Kébémér	115%
Tivaouane	257%	Tivaouane	115%
<b>Niébé</b>		<b>Mil</b>	
Louga	724%	Louga	110%
Kébémér	538%	Kébémér	110%
Tivaouane	344%	Tivaouane	110%
<b>Arachide</b>		<b>Prix Producteur</b>	
Louga	369%	Niébé	133%
Kébémér	335%	Arachide	150%
Tivaouane	492%	Vente bétail	
Taille bovin début année	105%	Caprin	150%
Taille Petit ruminant début année	116%	Ovin	200%

Source : SECNSA, Outcome Analysis Mars 2021

### 5.4. ZME SN 06 (Ranérou, Linguère, Podor)

Comparé à l'année de référence 2015-2016, les prix de vente du bétail ont connu des hausses qui s'établissent comme suit : bovin + 35%, caprin +67%, ovin +85%. Cette situation s'explique par la bonne pluviométrie qui a favorisé un bon état d'embopoint du bétail. Dans cette zone où les ménages comptent principalement sur les achats de nourritures pour couvrir leurs besoins énergétiques, les prix des denrées alimentaires de bases ont subi de faibles variations par rapport à l'année de référence.

**Tableau 4 : Paramètres clés de la SN 06 (Ranérou, Linguère, Podor)**

Quantité		Prix consommation	
Taille bovin début année	105%	Spéculations	
Taille Petit ruminant début année	116%	Riz	105%
<b>Vente Bétail</b>		<b>Mil</b>	<b>118%</b>
Bovin	135%	Maïs	107%
Caprin	167%	Autres sources de revenu	
Ovin	185%	Construction	119%

Vente lait de vache	100%	Cueillette	100%
---------------------	------	------------	------

Source : SECNSA, Outcome Analysis Mars 2021

### 5.5. ZM SN 07 (Fatick, Foundiougne, Mbour)

Les ménages comptent principalement sur la pêche pour avoir des revenus. Comparativement à l'année de référence 2015-2016, les revenus des pêcheurs (pauvres) qui travaillent dans les pirogues des nantis, ont légèrement augmenté (+7%). Le prix du kilogramme de poisson le plus consommé (espèces pélagiques), a connu un bond de 250%. La rareté du poisson est la principale raison invoquée pour expliquer cette hausse.

Les denrées de base restent abordables pour les ménages. De faibles variations ont été notées sur le kilogramme du mil (+11) et riz (20%). Dans cette zone ils dépendent du marché pour couvrir leurs besoins alimentaires, il est donc important que les prix soient abordables.

**Tableau 5 : Paramètres clés de la SN 07 (Fatick, Mbour, Foundiougne)**

Quantité		Prix consommation	
Production agricole		Spéculations	
<b>Mil</b>		<b>Mil</b>	111%
FATICK	254%	<b>Riz</b>	120%
MBOUR	111%	Prix producteur mil	110%
FOUNDIOUGNE	408%	Arachide	148%
<b>Arachide</b>		<b>Vente bétail</b>	
FATICK	249%	Bovin	147%
FOUNDIOUGNE	259%	<b>Caprin</b>	125%
MBOUR	181%	Autres sources de revenu	
Autres sources de revenus		<b>Maçonnerie</b>	150%
Maçonnerie	117%	Petit commerce	150%
Môle	85%	Autres sources de revenus	
		Môle (Pêcheur)	107%
		Prix producteur poisson	250%

Source : SECNSA, OA mars 2021

### 5.6. ZME SN 08 (Bambey, Diourbel, Mbacké, Fatick, Gossas, Mbour, Thiès)

La production de céréales et d'arachide a été dans l'ensemble bonne dans tous les départements de la zone (cf tableau 6). L'arrivée d'acheteurs étrangers sur le marché, a provoqué une hausse du prix au producteur d'arachide, ce qui a contribué à accroître de 10% les revenus tirés de la vente de cette légumineuse (cf tableau 6). Les ventes d'animaux et de fane d'arachide ont également participé à renforcer les moyens d'existence des populations (cf tableau 6). Les envois d'argent des domestiques, qui travaillent hors de la ZME, ont également contribué au renforcement des moyens d'existence des ménages, notamment les plus pauvres.

**Tableau 6 : Paramètres clés de la SN 08 (Bambey, Diourbel, Mbacké, Fatick, Gossas, Mbour, Thiès)**

Quantité		Prix consommation	
Production agricole		Spéculations	
<b>Mil</b>		<b>Mil</b>	111%
BAMBEY	148%	Riz	120%
DIOURBEL	257%	<b>Prix producteur</b>	
MBACKE	92%	Mil	120%

FATICK	254%	<b>Arachide</b>	110%
GOSSAS	163%	Vente bétail	
MBOUR	111%	<b>Bovin</b>	147%
THIES	119%	Caprin	125%
<b>Arachide</b>		Autres sources de revenu	
BAMBEY	89%	Maçonnerie	150%
DIOURBEL	165%	Petit commerce	150%
MBACKE	121%	Vente de paille arachide	125%
FATICK	249%	Domestiques	133%
GOSSAS	122%		
MBOUR	181%		
THIES	84%		
<b>Autres sources de revenus</b>			
Maçonnerie	117%		
Domestiques	125%		

Source : SECNSA, OA mars 2021

### 5.7.ZME SN 09 (Malem Hodar, Koungheul, Koumpentoum, Ranérou, Linguère, Mbacké)

La production de céréales et d'arachide a été dans l'ensemble bonne dans tous les départements de la zone. Les prix aux producteurs de maïs et d'arachide sont en faveur des ces derniers (tableau 7).

Les ventes d'animaux notamment les petits ruminants, ont également participé à renforcer les moyens d'existence des populations (cf tableau 7).

**Tableau 7 : Paramètres clés de la SN 09 (Malem Hodar, Koungheul, Koumpentoum, Ranérou, Linguère, Mbacké)**

Quantité		Prix consommation	
Production agricole		Spéculations	
<b>Sorgho</b>		<b>Riz</b>	111%
Malem Hoddar	543%	Mil	146%
Koungheul	238%	<b>Mil</b>	
Koumpentoum	52%	Malem Hoddar	146%
<b>Maïs</b>		Koungheul	141%
Malem Hoddar	394%	Koumpentoum	108%
Koungheul	229%	<b>Prix prod Maïs</b>	
Koumpentoum	345%	Malem Hoddar	101%
<b>Mil</b>		Koungheul	104%
Malem Hoddar	605%	Koumpentoum	127%
Koungheul	324%	Koungheul	104%
Koumpentoum	108%	Koumpentoum	127%
<b>Arachide</b>		<b>Bovin</b>	138%
Malem Hoddar	188%	<b>Caprin</b>	
Koungheul	159%	Malem Hoddar	219%
Koumpentoum	296%	Koungheul	175%

Taille bovin début année	105%	Koumpentoum	117%
Taille Petit ruminant début année	116%	Ovin	
Autres sources de revenus		Malem	186%
Main d'œuvre agricole (récolte)	114%	Koumpentoum	130%

Source : SECNSA, Outcome Analysis Mars 2021

### 5.8.ZME SN 10 (Kaolack, Kaffrine, Guinguinéo, Malem Hodar, Koungheul, Koumpentoum, Médina Yoro Foula)

La ZME SN 10, constitue le bassin arachidier du Sénégal. C'est une zone où la culture du mil, du maïs et de l'arachide, occupe aussi une place importante dans les activités agricoles des ménages. Les productions enregistrées dans tous les départements ont été satisfaisantes (cf tableau 8). L'arrivée d'acheteurs étrangers sur le marché, a augmenté le prix du kilogramme d'arachide, permettant ainsi aux producteurs d'accroître leurs revenus.

**Tableau 8: Paramètres clés de la SN 10 (Kaolack, Kaffrine, Guinguinéo, Malem Hodar, Koungheul, Koumpentoum, Médina Yoro Foula)**

Quantité		Prix consommation	
Production agricole		Spéculations	
<b>Maïs</b>		<b>Riz</b>	111%
Kaolack	312%	<b>Mil</b>	
Nioro	206%	Kaolack	124%
Guinguinéo	1559%	Nioro	123%
Kaffrine	20%	Guinguinéo	113%
Birkelane	323%	Kaffrine	115%
<b>Mil</b>		Birkelane	115%
Kaolack	229%	<b>Maïs</b>	
Nioro	203%	Kaolack	100%
Guinguinéo	247%	Nioro	106%
Kaffrine	264%	Guinguinéo	100%
Birkelane	257%	Kaffrine	101%
<b>Arachide</b>		Birkelane	97%
Kaolack	287%	Kaolack	100%
Nioro	294%	Nioro	106%
Guinguinéo	386%	Guinguinéo	100%
Kaffrine	175%	Kaffrine	101%
Birkelane	187%	Birkelane	97%
Taille bovin début année	105%	<b>Prix producteur mil</b>	
Taille Petit ruminant début année	116%	Mil	140%
Main d'œuvre agricole : récolte	114%	Arachide	161%
Maçonnerie	100%	Sésame	114%
Transfert	100%	Arachide	161%

Source : SECNSA, Outcome Analysis Mars 2021

### 5.9.ZME SN 11 (Ziguinchor, Oussouye, Bignona)

Le riz est la principale céréale cultivée ; il est également l'aliment de base des ménages de la SN 11. Par rapport à l'année de référence 2015-2016, les variations enregistrées sur la production de riz dans les trois (03) départements (tableau 9), montrent que les récoltes ont été bonnes. La SN 11, est également une zone de forte production de produits arboricoles. Les hausses enregistrées sur le prix du kilogramme de mangue (114%) ont accru les revenus des ménages, contribuant au renforcement des moyens d'existence des populations. Les ventes de produits halieutiques, ont également participé à l'augmentation des revenus des ménages (tableau 9).

**Tableau 9 : Paramètres clés de la SN 11 (Ziguinchor, Oussouye, Bignona)**

Quantité		Prix consommation	
Production agricole		Spéculations	
<b>Mil</b>		<b>Riz</b>	100%
BIGNONA	17%	<b>Mil</b>	83%
OUSSOUYE	359%	P. producteur Arachide	143%
ZIGUINCHOR	351%	Mangue	114%
<b>Riz</b>		Anacarde	63%
BIGNONA	256%	Orange	100%
OUSSOUYE	233%	Vente bétail	125%
ZIGUINCHOR	376%	Chèvre	120%
<b>Arachide</b>		Autres sources de revenu	
BIGNONA	126%	Pêche	125%
OUSSOUYE	208%	Autres sources de revenu	
ZIGUINCHOR	701%	Pêche	125%

Source : SECNSA, Outcome Analysis Mars 2021

### 5.10. ZME SN 12 (Sédhiou, Bounkiling, Kolda, Goudomp)

La production céréalière a été bonne, permettant ainsi aux populations de pouvoir se nourrir convenablement (cf. tableau 10). Les revenus tirés de la vente des produits de rente (arachide et mangue) et de la maçonnerie, ont connu des hausses respectives de 43%, 14% et 33%, contribuant au renforcement des moyens d'existence des ménages (tableau 10).

**Tableau 10 : Paramètres clés de la SN 12 (Sédhiou, Bounkiling, Kolda, Goudomp)**

Quantité		Prix consommation	
Production agricole		Spéculations	
<b>Mil</b>		<b>Mil</b>	119%
KOLDA	125%	<b>Prix producteur</b>	
BOUNKILING	265%	Arachide	143%
GOUDOMP	314%	Mangue	114%
SEDHIOU	196%	Anacarde	63%
<b>Arachide</b>		Bovin	133%
KOLDA	328%	Caprin	125%
BOUNKILING	247%	<b>Autres sources de revenus</b>	
GOUDOMP	309%	Maçonnerie	133%
SEDHIOU	187%	Envoie exodants temporaires	70%
<b>Riz</b>			
KOLDA	172%		
BOUNKILING	276%		

GOUDOMP	141%		
SEDHIOU	184%		
Taille bovin début année	105%		
Taille Petit ruminant début année	116%		

Source : SECNSA, Outcome Analysis Mars 2021

### 5.11. ZME SN 13 (Goudiry, Tambacounda, Kolda, Vélingara)

Les revenus provenant de la vente des récoltes (sorgho, maïs, arachide et coton) ont permis de renforcer les moyens d'existence des ménages (tableau 11). Les ménages pauvres, ont vu leur situation s'améliorer avec l'apport des revenus tirés de la main d'œuvre culturelle, les envois d'argent des migrants temporaires et la maçonnerie. La vente du bois de chauffe et des produits de cueillette ont, également contribué au renforcement des moyens d'existence de cette catégorie de ménage (tableau 11).

Dans le domaine de l'élevage, les ménages pastoraux ont vu leurs moyens d'existence renforcés par la hausse des prix des bovins (7%) et des ovins (19%) cf. tableau 11.

**Tableau 11 : Paramètres clés de la SN 13 (Goudiry, Tambacounda, Kolda, Vélingara)**

Quantité		Prix consommation	
Production agricole		Spéculations	
<b>Sorgho</b>		<b>Maïs</b>	100%
Goudiry	120%	<b>Prix producteur</b>	
Tambacounda	295%	Sorgho	125%
Kolda	243%	Maïs	208%
Vélingara	205%	Arachide	125%
<b>Maïs</b>		Coton	118%
Goudiry	261%	Bovin	107%
Tambacounda	299%	Ovin	119%
Kolda	328%	Autres sources de revenu	
Vélingara	942%	Vente lait de vache	100%
<b>Riz</b>		Main d'œuvre culturelle	200%
Goudiry	48%	Envoie d'argent des migrants temporaires	133%
Tambacounda	681%	Maçonnerie	175%
Kolda	172%	Vente de bois de chauffe	125%
Vélingara	548%	Petit commerce	135%
Taille bovin début année	105%	Cueillette	142%
Taille Petit ruminant début année	116%	Envoie d'argent des migrants permanents	88%

Source : SECNSA, Outcome Analysis Mars 2021

### 5.12. ZME SN 14 (Tambacounda, Goudiry)

La production de la principale céréale cultivée dans la zone, le maïs a augmenté de 61% et de 99%, respectivement dans les départements de Goudiry et de Tambacounda (cf. tableau 12). On note aussi, une bonne production d'arachide avec des variations positives (+154% à Goudiry et, +157% à Tambacounda) par rapport à l'année de référence 2014-2015 (cf. tableau 12).

Les moyens d'existence, ne sont pas menacés, le prix du kilogramme d'arachide qui a connu une hausse de 43%, permettra aux producteurs d'avoir plus de revenus (tableau 12).

**Tableau 12 : Paramètres clés de la SN 14 (Tambacounda, Goudiry)**

Quantité		Prix consommation	
Production agricole		Spéculations	
<b>Mil</b>		<b>Mil</b>	125%
GOUDIRY	152%	<b>Prix au producteur</b>	
TAMBACOUNDA	91%	<b>Arachide</b>	143%
<b>Maïs</b>		Bovin	89%
GOUDIRY	261%	Caprin	111%
TAMBACOUNDA	299%	Ovin	67%
<b>Arachide</b>		<b>Autres de sources de revenu</b>	
GOUDIRY	254%	Envoie exodants temporaires	70%
TAMBACOUNDA	257%	<b>Taille du cheptel</b>	
<b>Sorgho</b>		Taille bovin début année	105%
GOUDIRY	120%	Taille Petit ruminant début année	116%
TAMBACOUNDA	295%		

Source : SECNSA, Outcome Analysis Mars 2021

### 5.13. ZME SN 15 (Kédougou, Saraya, Salémata)

Les interventions de la SODAGRI sur le maïs et le riz ont permis d'accroître la production céréalière (tableau 13). Les ventes des produits de rentes (l'arachide, le coton et maïs) assurent aux producteurs une manne financière leur permettant d'améliorer leur bien-être (cf. tableau 13).

**Tableau 13 : Paramètres clés de la SN 15 (Kédougou, Saraya, Salémata)**

Quantité		Prix consommation	
Production agricole		Spéculations	
<b>Maïs</b>		<b>Maïs</b>	125%
Kédougou	235%	<b>Prix au producteur</b>	
Saraya	1098%	Arachide	125%
Salémata	601%	Maïs	260%
<b>Riz</b>		Gombo	143%
Kédougou	924%	Coton	120%
Saraya	1292%	Caprin	175%
Salémata	620%	Autres sources de nourriture	
<b>Arachide</b>		Orpaillage	81%
Kédougou	169%	Cueillette	133%
Saraya	367%	Taille Petit ruminant début année	116%
Salémata	474%	Taille Bovin	105%

Source : SECNSA, Outcome Analysis Mars 2021

## Annexe

### GLOSSAIRE

- **Exploitation familiale :** L'exploitation familiale est une exploitation agricole constituée par l'ensemble des personnes et du patrimoine d'un ménage agricole. Le patrimoine de l'exploitation agricole comprend notamment le matériel agricole, les bâtiments et installations fixes, le cheptel et les terres en culture ou en jachère, généralement mises en valeur par les membres du ménage agricole au profit du ménage ou au profit des membres du ménage. L'exploitation familiale se caractérise par une main d'œuvre familiale essentiellement non rémunérée et aussi par un faible niveau d'utilisation des intrants agricoles sur de petites superficies (Source ANSD 2011)
- **Moyens d'existence :** Les moyens d'existence comprennent toutes les ressources (à la fois matérielles et sociales) et toutes les activités dont un ménage a besoin pour vivre. On considère que les moyens d'existence d'un ménage sont sûrs quand ils peuvent arriver à gérer et à se remettre de tout stress ou choc et maintenir ou développer ses capacités et ses avoirs productifs. (Source : Chambers and Conway, 1992).
- **Approche de l'Économie des Ménages (AEM ou HEA en anglais) :** L'Approche de l'Économie des Ménages (AEM) est un cadre d'analyse utilisé en vue de comprendre comment les ménages, en temps normal, parviennent à se procurer de la nourriture, des revenus et comment ils dépensent leurs ressources.
- **Système de production :** Le système de production est un ensemble structuré de moyens de production (force de travail, terre, équipement etc.) combinés entre eux pour assurer une production végétale et/ou animale en vue de satisfaire les objectifs des responsables de la production (Source : Reboul C., 1976).
- **Vulnérabilité à l'insécurité alimentaire :** La vulnérabilité à l'insécurité alimentaire fait référence à toute la gamme des facteurs qui mettent les personnes en danger d'insécurité alimentaire. Le degré de vulnérabilité pour un individu, un ménage ou un groupe de personnes est déterminé par son exposition aux facteurs de risque et par son aptitude à affronter les situations de crise et à leur survivre (VAM/PAM, 2009).
- **Sécurité alimentaire :** On parle de sécurité alimentaire lorsqu'une personne bénéficie d'un accès physique, social et économique à une alimentation suffisante, saine et de qualité de façon à satisfaire ses besoins nutritionnels et ses préférences alimentaires pour mener une vie active et être en bonne santé (source : FAO, 2002).
- **Zone de moyen d'existence :** Une zone de moyens d'existence est un territoire sur lequel la population partage généralement les mêmes moyens d'existence, notamment des options pour se procurer de la nourriture, des revenus et des possibilités de marché (Source : USAID/FEWS.NET).
- **Outcome Analysis (OA) :** L'analyse des résultats du HEA, à travers l'Outcome Analysis (OA), constitue la deuxième phase du HEA. Elle comprend trois étapes et permet de mesurer les changements, par rapport à l'année de référence, dans l'accès à la nourriture et à un revenu des ménages d'une ZME.
- **Le Seuil de Survie :** C'est le total de nourriture et de revenus nécessaires pour couvrir:
  - 100% des besoins alimentaires énergétiques (2100 kcals par personne),
  - Les coûts liés à la préparation et consommation des aliments (i.e. sel, savon, Kérosène et/ou bois de chauffe pour la cuisson et l'éclairage de base),

○ Toute dépense pour l'accès à l'eau destinée à la consommation humaine  
C'est le seuil en dessous duquel une intervention devient nécessaire pour sauver des vies.

- **Le Seuil de protection des Moyens d'existence** représente le total en nourriture et revenu en espèces nécessaires pour soutenir des moyens d'existence locales. Cela signifie la dépense totale pour:
  - Assurer la survie de base (voir plus haut),
  - Maintenir l'accès aux services sociaux de base (ex. Dépenses habituelles sur l'éducation et la santé),
  - Maintenir les moyens d'existence dans le moyen et le long terme (ex. achat régulier de semences, d'intrants vétérinaires
  - Assurer un niveau de vie localement acceptable (e.x café; berberi)

C'est le seuil en dessous duquel une intervention devient nécessaire pour maintenir les **moyens d'existence**